

Procédure d'appel pour les assistant(e)s juridiques

Présentiel

Programme de la formation

REF
MOD_2025054

LIEU
Maison du Barreau Paris -
2 Rue de Harlay,
75001 Paris

DATE et HEURE
23 janvier 2026
de 09h00 à 13h00

DUREE
4 heures

PUBLIC
Assistant(e)s juridiques.

PRE-REQUIS
La formation ne nécessite aucun
pré-requis.

FORMATEUR(S)
· **CUIF Frédéric** Avocat Associé, LX
BORDEAUX

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Formation destinée aux secrétaires et assistant(e)s de Cabinet d'avocat dans le but d'acquérir les connaissances et reflexes pour la sécurisation des procédures d'appel au regard du décret n° 2023-1391 du 29 décembre 2023 réformant la procédure d'appel (entrée en vigueur le 1er septembre 2024) : délai, formalisme, mentions, méthodologie, points de vigilance, problèmes pratiques, illustrations, questions/réponses etc. Maîtrise de l'outil e-barreau V2.

DESCRIPTION / CONTENU

9h00 - 11h00 :

- Déclaration d'appel / Déclaration de saisine sur renvoi de cassation
Les mentions de l'article 901 du CPC
Objet de l'appel
Enumération des chefs du dispositif critiqué
L'annexe
+ démonstration sur e-barreau V2
- Orientation de l'affaire
Champ d'application des procédures bref délai et points de vigilance
Champ d'application des procédures soumises à la mise en état
- Délais – durée et computation
Circuit mise en état / Circuit bref délai
Délai sur renvoi de cassation
- Signification de la déclaration d'appel
- Communication électronique – e-barreau V2
Envoi des messages
Remise au rôle
+ démonstration sur e-barreau V2

11h - 11h15 : Pause

11h15 - 13h00 :

- Conclusions
L'entête, Les motifs, Le dispositif
Le principe de concentration
Signification des conclusions aux avocats et aux défaillants
- Effet dévolutif
- L'appel-annulation et l'appel-nullité, différences
- Incidents devant le Conseiller de la mise en état et Président de Chambre et Déféré
- Référendum Premier Président
- Signification de l'arrêt de la Cour
Forme de l'acte
Annexe
- Décret 2025-660 : la mise en état conventionnelle
- Décret 2025-619 : Magicibus 2
- Questions / réponses / Démonstration e-barreau V2

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation est proposée sous la forme de cours magistral séquencé.

Présentation de l'outil e-barreau V2.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Le support projeté lors de la formation sera transmis aux participants.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation des acquis via un formulaire d'auto-positionnement pré et post-formation.
Assimilation des connaissances évaluée également au fil de l'eau pendant la formation par le formateur (questions posées aux apprenants, sondages à main levée, etc.)

INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

Pour tout besoin d'accompagnement ou aide spécifique lors de cette formation, notre responsable Qualité et Handicap se tient à votre disposition par mail :
formation@lx.legal ou par téléphone : [01 83 90 43 67](tel:0183904367)

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscriptions possibles jusqu'au 22/01/2026.

Pour les paiements par carte bancaire, le reçu du paiement fait foi et permet une inscription automatique dès lors qu'effectuée dans les délais impartis.

Pour les paiements par virement bancaire, merci de prendre en compte les délais bancaires avant validation de votre inscription ou de privilégier le virement instantané proposé par votre banque pour une inscription de dernière minute.